



## Alexandre de Senarclens

Associé

+41 (0)22 320 42 42  
ads@reiser.law

Expertise  
Droit bancaire et financier, Droit pénal économique, Droit des sociétés

Langues  
Français - Anglais - Allemand

### Expérience professionnelle

**Alexandre de Senarclens est actif en matière de droit bancaire et financier, de criminalité économique et de droit des sociétés tant dans le domaine du conseil que du contentieux.**

Il assiste principalement des particuliers et des établissements financiers dans le cadre de procédures judiciaires locales et transfrontalières complexes, en particulier dans des dossiers de mauvaise gestion ou ayant un caractère pénal. Cela comprend aussi la recherche d'actifs et le séquestre d'avoirs en Suisse et à l'étranger. Il a développé un important réseau d'études partenaires à l'étranger ce qui lui permet d'assurer la coordination et le suivi de dossiers ayant une composante internationale.

En outre, il conseille et représente des intermédiaires financiers, en particulier des gérants de fortune indépendants, dans leurs relations avec leurs clients, leurs partenaires commerciaux, les organismes de surveillance (OS) et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). A ce titre, il assiste ses clients dans leur organisation, l'obtention des autorisations nécessaires et la rédaction des contrats spécifiques à leur activité. Cela comprend une analyse approfondie de leur activité pour définir une organisation interne optimale afin de répondre avec efficacité aux exigences légales et réglementaires.

Enfin, il est également actif dans le domaine du droit des sociétés (contrats, rapports en associés, responsabilité des dirigeants et réviseurs) et administre des sociétés suisses.

Dans le cadre de ces différents domaines de spécialité, il conseille ses clients tant sur les aspects juridiques que sur la stratégie globale à adopter pour atteindre les objectifs fixés par le client. Il privilégie les relations professionnelles sur le long terme pour un accompagnement sur mesure de sa clientèle.

Avant de cofonder Reiser Avocats, Alexandre de Senarclens a pratiqué le Barreau pendant de nombreuses années auprès d'études genevoises de premier plan.

### Formation

- 2008 LL.M. Georgetown University Law Center.
- 2002 Admission au Barreau.
- 1999 Licence en droit, Université de Fribourg et Cologne.

### Associations professionnelles

- Membre de l'Ordre des Avocats de Genève et de la Fédération Suisse des Avocats (SAV/FSA).
- Membre de l'Association Genevoise du droit des affaires (AGDA).
- Membre de la British-Swiss Chamber of Commerce (BSCC).